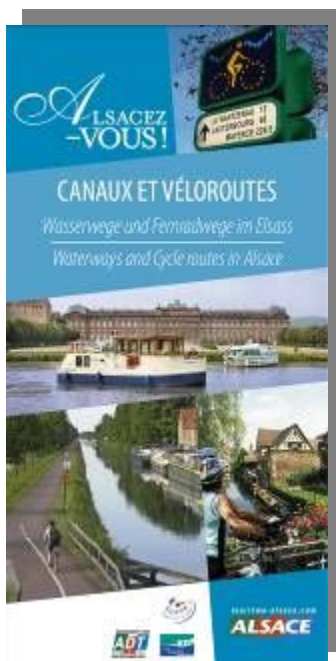


Mardi 13 juillet 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Canaux et Véloroutes d'Alsace



Avec 380 km de voies navigables, l'Alsace possède un réseau fluvial qui représente un potentiel important pour le développement du produit touristique fluvial tant auprès des populations locales que des clientèles françaises ou internationales. La quasi-totalité des chemins de halage a été aménagée en parcours cyclables en site propre. Ces parcours structurants sur lesquels se greffe un réseau dense de voiries cyclables font partie des itinéraires Eurovélo 5 (London – Roma – Brindisi), Eurovélo 15 (Véloroute Rhin de Andermatt à Rotterdam) et Eurovélo 6 (Nantes à Budapest).

Ces modes de transport doux se prêtent à de multiples escales journalières et s'accordent avec la découverte de la nature, des territoires et de leur culture (gastronomie, terroir, identité...). Ils engendrent des flux touristiques et des retombées économiques vers les sites, les produits, les services touristiques et les prestataires situés à proximité des voies d'eau, tant à l'échelle des villages ruraux que des grandes métropoles alsaciennes. Il existe une importante relation d'interdépendance entre ces pratiques touristiques et les territoires, la valorisation de l'un bénéficiant au développement touristique des autres.

Afin de mettre en avant les composantes de ces formes de tourisme, la Délégation Régionale au Tourisme d'Alsace, les Agences de Développement Touristiques du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et Voies navigables de France, se sont associés pour concevoir une carte des différents itinéraires fluviaux et cyclables, présentant l'offre touristique accessible à partir de ces réseaux. Cette documentation, réalisée sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de développement touristique du Bas-Rhin, est destinée à renseigner les touristes louant des pénichettes ou partant en croisière sur des bateaux à cabines, les propriétaires de bateaux et les touristes randonneurs à bicyclette. Elle est complétée par des fiches téléchargeables sur internet qui présentent un zoom par itinéraire, avec un développement plus important sur les services proposés aux touristes (commentaires sur les sites, restaurants,... avec coordonnées téléphoniques et liens internet).

Rédigée en trois langues (F – D- GB) et publiée à 50.000 exemplaires, cette carte sera diffusée aussi bien par le réseau des offices de tourisme que sur les foires et salons spécialisés. Par ailleurs elle fera l'objet d'une diffusion auprès des loueurs de bateaux et de vélos. Les fiches sont d'ores et déjà en téléchargement sur le site Internet www.tourisme67.com/tourisme-fluvial/alsace-des-canaux.htm, et le seront prochainement sur le site Internet www.tourisme68.com. Un lien direct vers ces fiches est également possible depuis le site www.tourisme-alsace.com.

Contact presse :

Service communication

Catherine LEHMANN – Hakima RACHID

☎ 33 (0)3 88 15 45 92/94 – Fax: 33 (0)3 88 75 67 64

catherine.lehmann@tourisme67.com – hakima.rachid@tourisme67.com